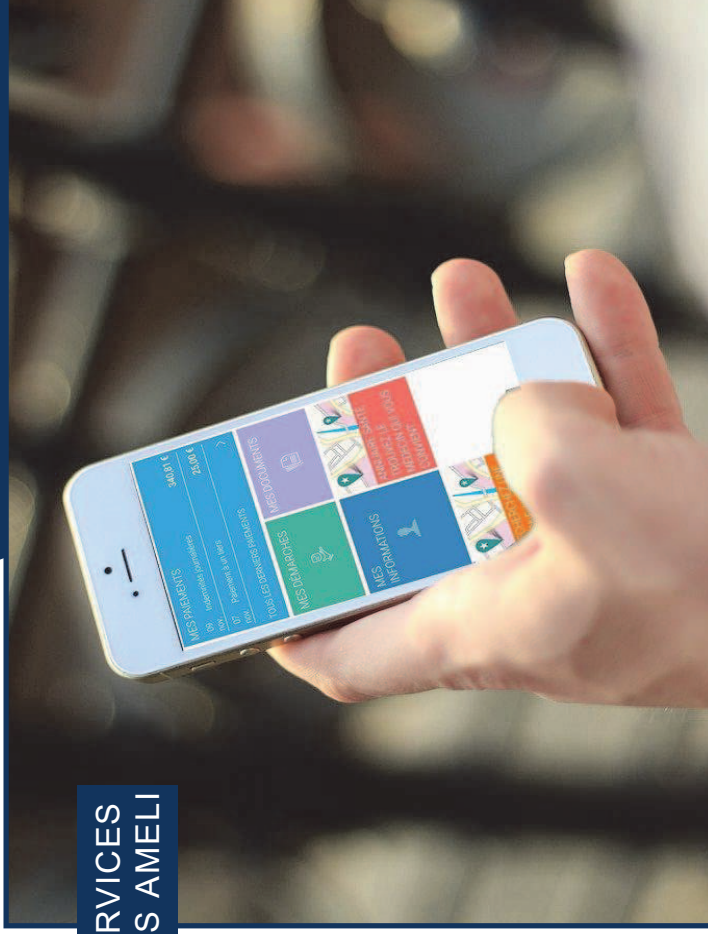


PRÉSENTATION DES TÉLÉSERVICES DU COMPTE ASSURÉS AMELI

Pas-à-pas

Novembre 2019



TÉLÉCHARGEMENT DE DOCUMENTS



- RELEVÉ FISCAL

RELEVÉ FISCAL

La démarche pas-à-
pas

COMPTE AMELI WEB

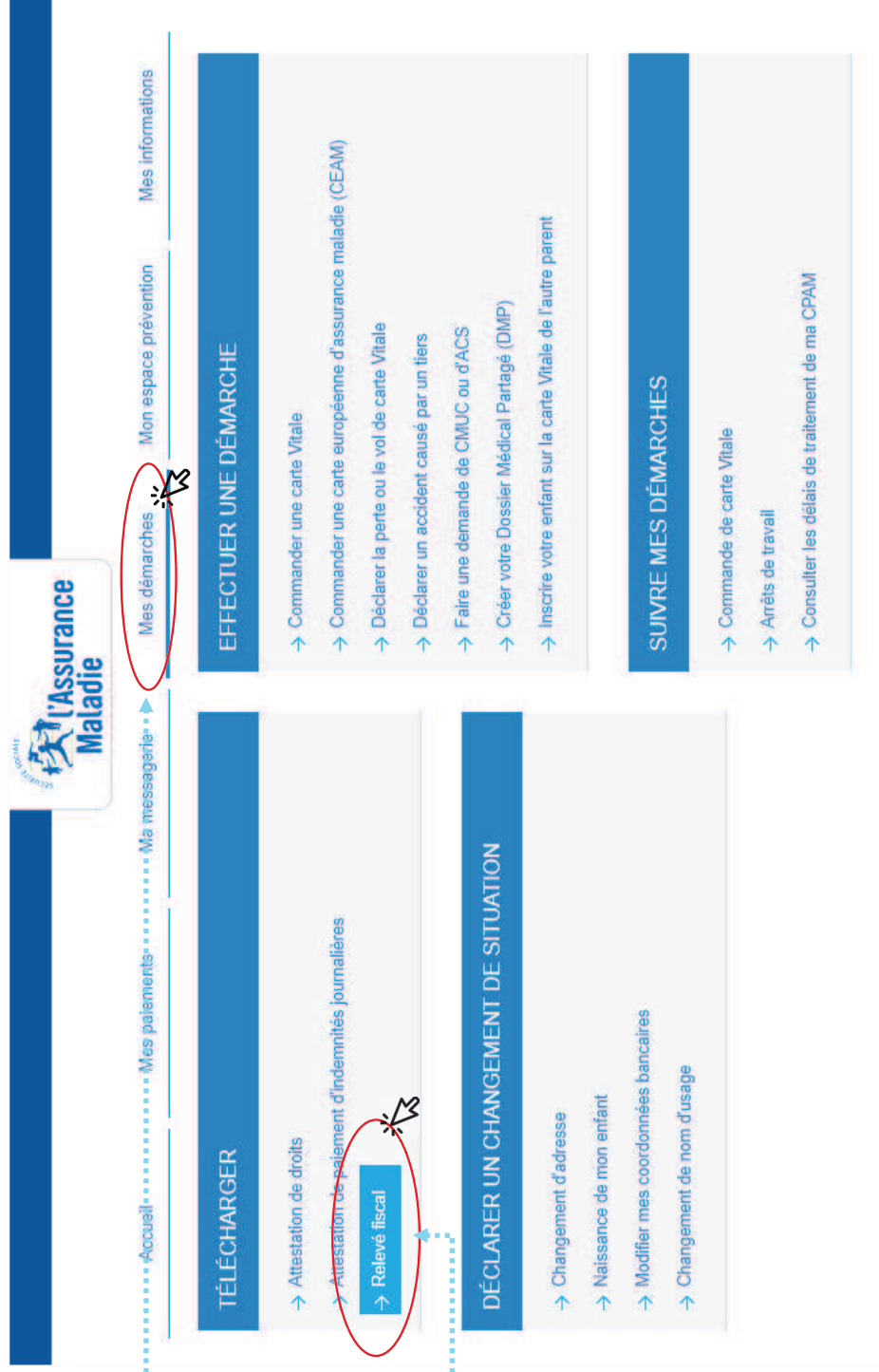


La démarche pas-à-pas : étape préalable

ETAPE (0) : L'assuré se connecte à son compte Ameli → Rubrique **Mes démarches**

1 L'assuré se rend dans l'onglet **Mes démarches**

2 Il se rend sur la rubrique **Télécharger** → Puis il clique sur **Relevé fiscal**



The screenshot shows the Ameli website navigation bar with the following menu items: Accueil, Mes paiements, Ma messagerie, Mes démarches (circled in red), Mon espace prévention, and Mes informations. Below the navigation bar, the 'Télécharger' section is visible, containing a list of services: Attestation de droits, Attestation de paiement d'indemnités journalières, Relevé fiscal (circled in red), and Déclarer un changement de situation. The 'Déclarer un changement de situation' section lists: Changement d'adresse, Naissance de mon enfant, Modifier mes coordonnées bancaires, and Changement de nom d'usage. To the right, the 'EFFECTUER UNE DÉMARCHÉ' section lists: Commander une carte Vitale, Commander une carte européenne d'assurance maladie (CEAM), Déclarer la perte ou le vol de carte Vitale, Déclarer un accident causé par un tiers, Faire une demande de CMUC ou d'ACS, Créer votre Dossier Médical Partagé (DMP), and Inscrire votre enfant sur la carte Vitale de l'autre parent. At the bottom right, the 'SUIVRE MES DÉMARCHES' section lists: Commande de carte Vitale, Arrêts de travail, and Consulter les délais de traitement de ma CPAM.

La démarche pas-à-pas : Etape 1/1 - Edition de l'attestation

Cette fonctionnalité permet de télécharger les relevés de prestations que l'assuré doit déclarer aux services fiscaux. 2 cas peuvent alors se présenter :

Un relevé fiscal existe pour l'assuré.

Il est alors **invité à le télécharger** au format PDF.

Votre relevé fiscal


Vous pouvez désormais télécharger depuis cette rubrique votre relevé de prestations (indemnités journalières et/ou pensions d'invalidité) que vous devez déclarer aux services fiscaux ou, le cas échéant, à vos autres organismes versant des prestations familiales.

A partir de 2011 les adhérents au compte Ameli ne recevront plus leur relevé fiscal par voie postale.

Il est ~~recommandé de conserver ce document~~ sans limitation de durée.

Téléchargez votre relevé fiscal 2010 (format PDF)

Il n'existe pas de relevé fiscal pour l'assuré



The screenshot shows the Assurance Maladie website navigation bar with links for 'Accueil', 'Mes paiements', 'Ma messagerie', 'Mes démarches', 'Mon espace prévention', and 'Mes informations'. The main content area is titled 'MON RELEVÉ FISCAL' and contains the following text:

Vous pouvez désormais télécharger (si vous avez perçu des paiements d'indemnités journalières durant l'année précédente soumises à l'impôt) depuis cette rubrique votre relevé de prestations (indemnités journalières et/ou pensions d'invalidité) que vous devez déclarer aux services fiscaux ou, le cas échéant, à vos autres organismes versant des prestations familiales.

Ce ~~document reste accessible~~ pendant 6 mois, pensez à le télécharger et conservez le sans limitation de durée.

Aucun fichier à télécharger

La démarche pas-à-pas – Terminaison de la démarche



TRAITEMENT DU TELECHARGEMENT DU RELEVÉ FISCAL

- ▶ Le relevé fiscal n'est mis à la disposition de l'assuré et téléchargeable **qu'à une période définie de l'année** : quelques semaines en amont de la période de déclaration d'impôt et uniquement **disponible pour une durée de 6 mois**
- ▶ Le téléchargement du relevé fiscal étant à **résultat immédiat, aucun délai ni aucune communication ultérieure** (e-mail, avis de dépôt, etc) ne sont à relever

La démarche pas-à-
pas

APPLICATION SMARTPHONE & TABLETTE



La démarche pas-à-pas : étape préalable

📍 **ETAPE (0)** : L'assuré se connecte à son compte Ameli → Rubrique **Mes documents**



1 L'assuré se rend dans l'onglet **Mes documents**

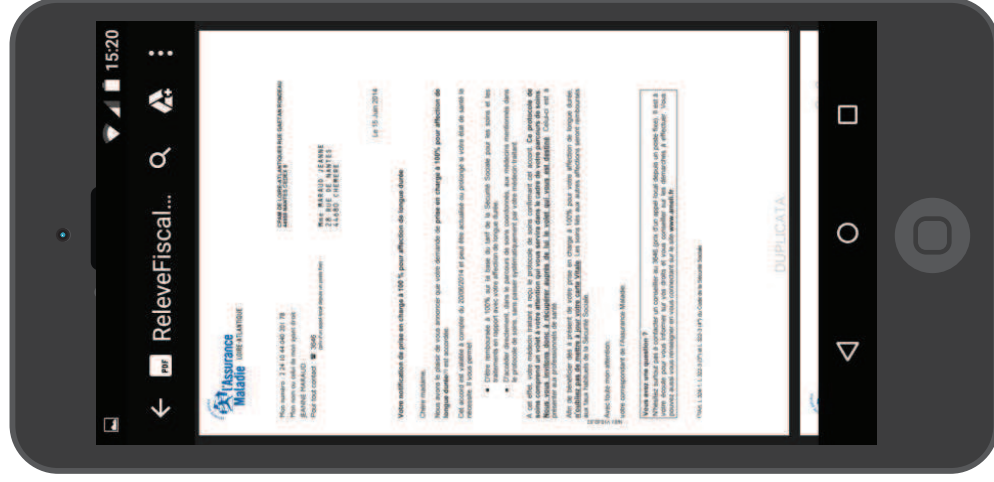


2 Il se rend dans la rubrique **Relevé fiscal**

La démarche pas-à-pas : Etape 1/1 - Edition de l'attestation

Le relevé fiscal s'affiche immédiatement au clic

Si un relevé est disponible, il s'affiche automatiquement à l'écran



Si aucun relevé fiscal n'est disponible, l'assuré est automatiquement redirigé vers la page d'accueil et un message d'erreur apparaît

La démarche pas-à-pas – Terminaison de la démarche



TRAITEMENT DU TELECHARGEMENT DU RELEVÉ FISCAL

- ▶ Le relevé fiscal n'est mis à la disposition de l'assuré et téléchargeable **qu'à une période définie de l'année** : quelques semaines en amont de la période de déclaration d'impôt et uniquement **disponible pour une durée de 6 mois**
- ▶ Le téléchargement du relevé fiscal étant à **résultat immédiat, aucun délai ni aucune communication ultérieure** (e-mail, avis de dépôt, etc) ne sont à relever

La démarche pas-à-

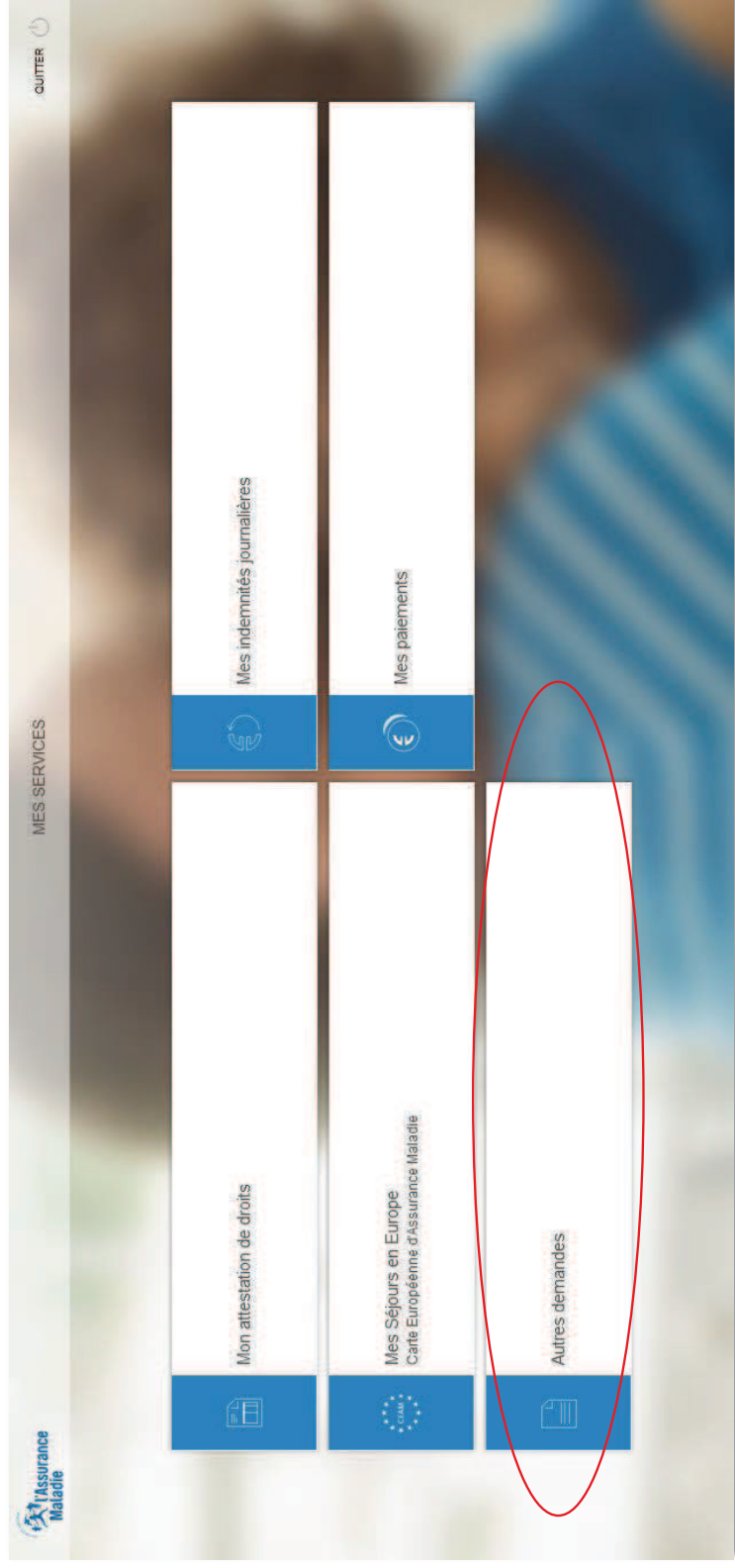
pas

BMS



La démarche pas-à-pas : Etape préalable et étape 1

 **ETAPE (0)** : L'assuré se connecte sur la borne et **s'authentifie**, puis accède à « **Autres demandes** »

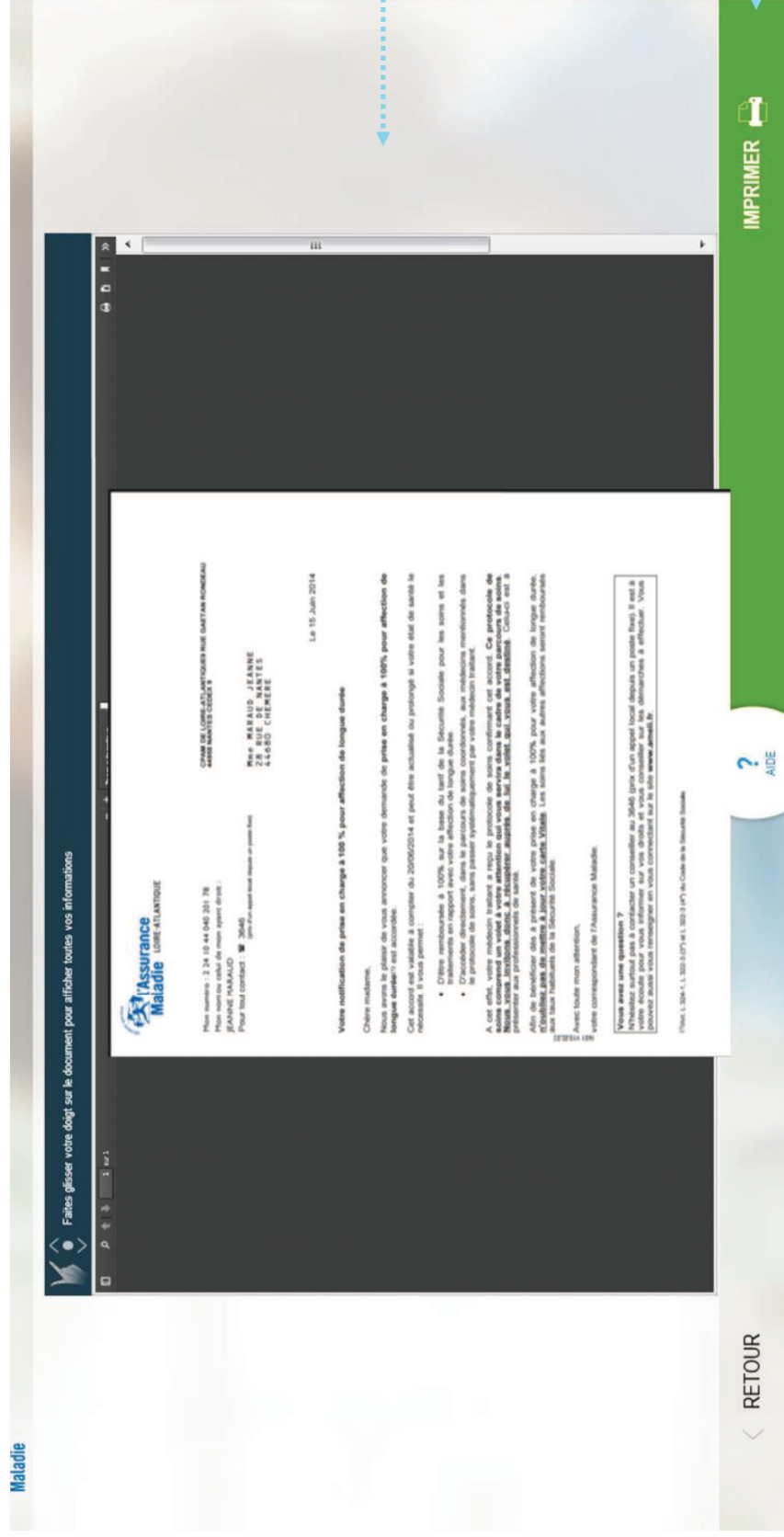


 **ETAPE (1)** : Sur l'écran « Autres demandes », l'assuré sélectionne « **Mon relevé fiscal** »

La démarche pas-à-pas : Etape 2 – Impression



ETAPE (2) : L'assuré peut **visualiser** le document, puis **l'imprimer**



Il peut faire défiler le document à l'écran pour consulter ses informations

Il clique ensuite sur **Imprimer**, pour lancer l'impression sur la borne ou sur **retour** pour revenir à l'étape précédente

SECURITE SOCIALE



L'Assurance Maladie

Caisse Nationale